



## PSL INFO-EXPRESS: Encourager la pâture

# Adapter le programme SRPA et renforcer les atouts du lait suisse

Une production laitière suisse avec des vaches au pâturage est un argument de vente important que la politique agricole doit prendre en compte.

La différenciation du lait suisse repose en très grande partie sur le fait que dans notre pays, on peut voir des vaches dans les pâturages, ce que les consommateurs apprécient.

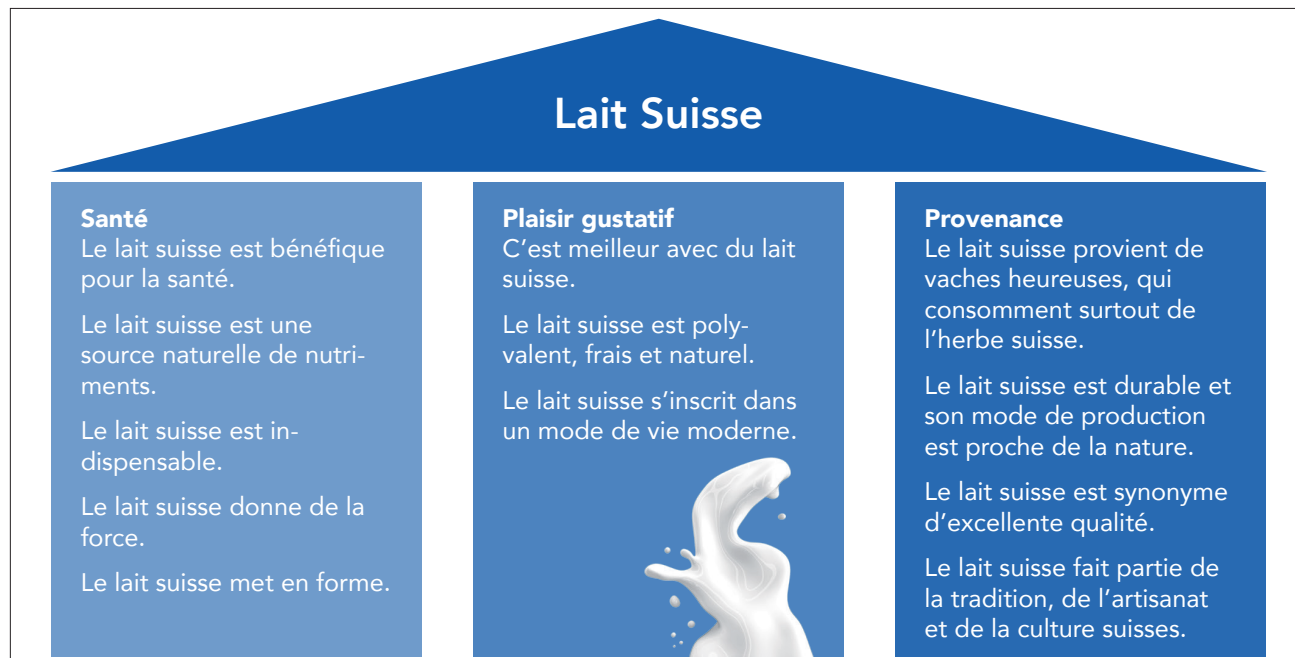
### Les vaches suisses au pâturage

D'après le sondage mené l'an dernier par la FPSL, une détention des animaux respectueuse de l'espèce et le niveau élevé du bien-être des animaux constitue l'une des trois raisons principales pour les consommateurs de préférer le lait et les produits laitiers suisses. C'est pourquoi la Fédération des Producteurs Suisses de Lait (FPSL) inscrit résolument ce signe distinctif dans la stratégie de communication du marketing générique, qui concorde ainsi sur toute la ligne avec la stratégie sur la valeur ajoutée de la branche laitière suisse.

Dans son rapport «Marché laitier. Perspectives» du 5 avril 2017, le Conseil fédéral recommande aussi des modèles durables de création de valeur. Selon le rapport, il faut privilégier des solutions à caractère durable visant une production laitière adaptée aux conditions locales et basée sur les herbages, recourant largement à la pâture.

### Adaptations nécessaires pour une évolution des structures

La participation au programme SRPA (sorties régulières en plein air) demeure élevée. Selon un communiqué de presse de l'OFAG,



Une détention des animaux respectueuse de l'espèce et le niveau élevé du bien-être des animaux est l'une des raisons principales pour les consommateurs de préférer le lait et les produits laitiers suisses. (graphique: FPSL)

le programme SRPA englobait en 2016 84% des vaches laitières et plus de 90% des autres vaches. Aujourd'hui, la majorité des vaches est mise au pâturage. Un développement du système SRPA actuel s'impose pour consolider la participation au programme. Dans ce contexte, il faut tenir compte de l'évolution des structures et de la spécialisation des exploitations d'élevage bovin.

En 2000, on comptait quelque 17 000 vaches vivant dans des exploitations de plus de 50 vaches; elles étaient près de 120 000 en 2015! Sur la même période, le nombre d'exploitations laitières a fondu de 48 000 à 34 000. Ce sont surtout les exploitations produisant du lait de centrale qui se sont le plus agrandies. Le nouveau programme SRPA «standard» garantit aussi la détention au pâturage des vaches appartenant à des exploitations plus importantes, spécialisées dans la production laitière.

En complément à ce programme de base, une SRPA «pâturage» est proposée. Cette dernière prévoit que les vaches reçoivent une part substantielle de leur alimentation au pâturage. Des surfaces de pâturage minimales doivent être définies conformément à la pratique. Le programme s'adresse en particulier aux exploitations situées dans des zones fourragères, avec de grands pâturages à proximité des stabulations.

### À la Confédération d'agir

La détention au pâturage implique davantage de travail et occasionne aussi des charges supplémentaires dans une exploitation de production laitière bien gérée. Il faut conduire les animaux au pâturage le matin et les ramener le soir pour les traire. Une hausse du prix du lait ne compense qu'en partie le surcroît de travail occasionné. En relevant les contributions SRPA pour les vaches laitières comme le propose la FPSL, le Conseil fédéral peut envoyer un

signal fort de sa volonté de créer, également dans la production laitière, des conditions-cadre pour que la Suisse reste un pays laitier. Sans geste en ce sens, les recommandations qu'il a formulées dans le rapport «Marché laitier. Perspectives» ne sont que de belles paroles.

### Plus de crédibilité sans administration supplémentaire

La FPSL veut un programme SRPA simple et crédible. L'adaptation demandée est très facile à mettre en œuvre, car les surfaces constituent le seul élément à contrôler et les réglementations spéciales des cantons ne sont plus nécessaires. La solution proposée apporte donc une simplification administrative et, partant, davantage de crédibilité par rapport à la donne actuelle. En outre, elle encourage le bien-être des animaux de manière significative, car la SRPA reste un programme de sorties à part entière sans y inclure une composante d'affouragement. FPSL

## Le plus de vaches laitières possible dans le programme SRPA

CHRISTOPHE NOËL, VICE-PRÉSIDENT DE LA FPSL



En Suisse, les producteurs de lait évoluent depuis longtemps dans un marché en grande partie ouvert, ce qui veut dire que leur

lait doit pouvoir se différencier des laits étrangers pour en assurer sa vente à un prix juste. Voilà une tâche herculéenne! Dans son rapport «Marché laitier. Perspectives», le Conseil fédéral encourage les exploitations à fournir précisément cette valeur ajoutée qui permet de faire la différence avec l'étranger. Durcir maintenant les exigences du programme SRPA entraînerait le risque d'éliminer du programme de nombreuses exploitations et vaches laitières. Nous ne pouvons l'accepter! Nous demandons avec force une juste rétribution du travail que représente la détention de vaches laitières au pâturage avec l'inscription dans l'ordonnance d'un programme à deux niveaux. C'est le seul moyen de rendre visibles les atouts du lait suisse aux yeux des consommateurs et de créer une base pour générer un revenu supplémentaire, à répartir selon le travail effectué.

Notre objectif est de permettre au plus grand nombre possible de vaches laitières de prendre part au programme SRPA. Si le Conseil fédéral souhaite sérieusement soutenir le potentiel de différenciation de la Suisse, pays du lait, il doit, pour être crédible, intégrer nos revendications dans le train d'ordonnances agricoles 2017.

## Au bénéfice d'un large soutien

La Politique agricole 2014-2017 a expressément exclu la réforme des programmes pour le bien-être des animaux afin de disposer du temps nécessaire pour les adapter. Début 2015, l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) a institué à cette fin un groupe de travail de 15 personnes de tous horizons (groupe-pilote «Dispositions en matière de bien-être des animaux»). Ce groupe a élaboré des propositions portant sur le développement des programmes.

### «Standard» et «pâturage»

Les travaux ont confirmé que le programme SRPA pour les animaux de l'espèce bovine présente le plus grand besoin d'adaptation. La principale proposition issue du groupe de travail était de décliner le programme SRPA en deux niveaux: standard et pâturage. Cette importante proposition d'adaptation du programme SRPA n'a malheureusement pas été retenue

dans la consultation sur le train d'ordonnances agricoles 2017.

### Hausse de la contribution standard de 190 à 250 francs

Le 11 mai, le comité central de la FPSL a approuvé sa prise de position sur le train d'ordonnances agricoles 2017, dans laquelle la FPSL demande l'introduction d'un programme échelonné afin de permettre au plus grand nombre possible de vaches laitières de participer au programme SRPA. Il convient de définir les surfaces de pâturage minimales conformément à la pratique. La contribution SRPA standard pour les vaches laitières doit passer de 190 à 250 francs par animal. S'agissant du programme SRPA pâturage, la FPSL demande une contribution supplémentaire de 80 francs pour les vaches laitières. La contribution SST (système de stabulation particulièrement respectueux des animaux) pour les vaches laitières doit en outre passer de 90 à 110 francs par bête. Le programme SRPA à deux volets pro-

posé permet une simplification: d'une part, les réglementations spéciales des cantons en vertu de l'art. 76 OPD qui entraînent une grande charge administrative ne sont plus nécessaires et, d'autre part, comme le programme se base sur la surface de pâturage nécessaire et non sur l'ingestion de matière sèche, les contrôles sont facilités.

### Faut-il s'inscrire en cas de doute?

La consultation sur le train d'ordonnances agricoles 2017 était ouverte jusqu'au 12 mai. Le Conseil fédéral devrait rendre sa décision à la mi-octobre. Les conditions ne seront pas encore fixées définitivement en août/septembre, période d'inscription aux programmes pour les paiements directs 2018. En cas de doute, l'OFAG conseille de s'inscrire au programme SRPA et de suivre attentivement les discussions cet automne.

Prise de position complète: [www.swissmilk.ch/producteurs](http://www.swissmilk.ch/producteurs) FPSL

## Alliance pour le bien-être des animaux

«Le programme SRPA pour les animaux de l'espèce bovine doit être développé en 2018 en SRPA à deux niveaux, «standard» et «pâturage», pour une juste rétribution du travail effectué.»

Telle est la revendication centrale du pacte pour le bien-être des animaux, signé conjointement par l'Union suisse des paysans, la Pro-

tection Suisse des Animaux, Vache mère Suisse et la Fédération des Producteurs Suisses de Lait le 9 mai dernier.

Bio Suisse, IP-Suisse, la Communauté de travail des éleveurs bovins suisses, la Fédération suisse des engraisseurs de veaux et Swiss Beef font aussi partie de l'alliance pour le bien-être des animaux. FPSL



De gauche à droite: Christophe Noël, vice-président de la FPSL, appose sa signature au bas du pacte pour le bien-être des animaux, tout comme Mathias Gerber, président de Vache mère Suisse, Hansuli Huber, directeur de la PSA et Markus Ritter, président de l'USP. (photo: J.-R. Stucki)